

# Communiqué de presse

Blenio, 21 août 2025

## **Les premiers arbres de l'action de la Coupe du monde ont été plantés au Tessin**

**Protéger la nature, renforcer la sécurité et montrer l'exemple: le 21 août, les athlètes Dario Cologna, Michelle Gisin et Fadri Janutin ont planté les 2'000 premiers arbres d'une nouvelle projet forêt protectrice au col du Lukmanier, dans la Vallée de Blenio, en compagnie de représentants de la commune, des gardes forestiers locaux et de responsables d'Helvetia. Au total, le projet prévoit de mettre en terre environ 20'000 nouveaux arbres qui, à long terme, contribueront à réduire le risque d'avalanches et de chutes de pierres, et donc à sécuriser davantage la liaison entre Blenio et la région de Surselva, même en hiver.**

Après avoir remporté quelque 25'000 arbres au cours de la dernière saison d'hiver grâce aux points obtenus en Coupe du monde, les membres de l'équipe de Swiss-Ski ont procédé à la plantation des 2'000 premiers spécimens. Au col du Lukmanier, où le risque d'avalanches et de chutes de pierres est patent, la forêt protectrice doit offrir à long terme une protection naturelle et permettre ainsi d'améliorer, même en hiver, la praticabilité de la route du col, dont l'importance est centrale pour la région. Helvetia et la fondation IDEA helvetia soutiennent le canton du Tessin dans cette initiative en participant au reboisement nécessaire.

Les athlètes suisses de haut niveau Michelle Gisin, Fadri Janutin, ambassadeur Helvetia pour les forêts protectrices Dario Cologna, le conseiller municipal Vasco Bruni ainsi que le maire adjoint de la commune de Blenio, Loris Beretta, se sont réunis pour donner le premier coup de pioche symbolique et ont planté les premiers arbres en compagnie de représentants d'Helvetia et des gardes forestiers Daniele Barra et Stefano Baggi.

### **Reboisement avec des essences adaptées au site**

«La forêt protectrice est un dispositif éprouvé permettant de protéger à long terme le col contre les avalanches et les chutes de pierres», explique le responsable du service forestier du troisième district, Daniele Barra, qui accompagne la plantation d'essences adaptées au site, comme le mélèze (*Larix decidua*), l'arolle (*Pinus cembra*) et le pin de montagnes (*Pinus mugo*). «Helvetia s'engage depuis 2011, en collaboration avec la fondation IDEA helvetia, en faveur des forêts protectrices dans toute la Suisse. Nous voulons aider à prévenir les dommages avant qu'ils ne surviennent et contribuer ainsi à la sécurité et à la qualité de vie dans les régions concernées», ajoute Jan Kundert, responsable Gestion des clients et du marché chez Helvetia Suisse.

Le communiqué de presse est disponible sur le site [www.helvetia.ch/media](http://www.helvetia.ch/media).

**Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:**

**Médias**

Rebecca Blum  
Corporate Communications

Téléphone: +41 58 280 50 33  
[media.relations@helvetia.ch](mailto:media.relations@helvetia.ch)

**À propos du groupe Helvetia**

Avec son siège social à Saint-Gall, le groupe Helvetia est devenu depuis 1858 un groupe d'assurances international prospère profondément enraciné en Suisse, qui compte plus de 14 000 collaboratrices et collaborateurs (FTE) et plus de 6,7 millions de clientes et clients. Depuis toujours, Helvetia est présente pour sa clientèle quand il le faut.

Dans les segments Suisse, Espagne et GIAM (German, Italian and Austrian Markets), Helvetia se positionne comme Local Customer Champion et accompagne ses clientes et clients tout au long de leur vie en tant que prestataire privilégié. De plus, Helvetia met l'accent sur le segment en forte croissance de la clientèle de plus de 50 ans. Dans tous les segments, et en particulier dans les Specialty Markets, Helvetia ambitionne, en tant que Global Specialist, une croissance des affaires Specialty Lines internationales et de la réassurance. Grâce à des structures légères et flexibles, Helvetia peut se focaliser sur la rentabilité dans un secteur cyclique. Parallèlement, Helvetia exploite son savoir-faire sur ses marchés de détail européens pour proposer des solutions de spécialité aux PME.

Avec un volume d'affaires de CHF 11,6 milliards, Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2024 un bénéfice sous-jacent de CHF 528,5 millions et un résultat IFRS de CHF 502,4 millions. L'action d'Helvetia Holding SA s'échange à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange.

**Exclusion de responsabilité**

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.